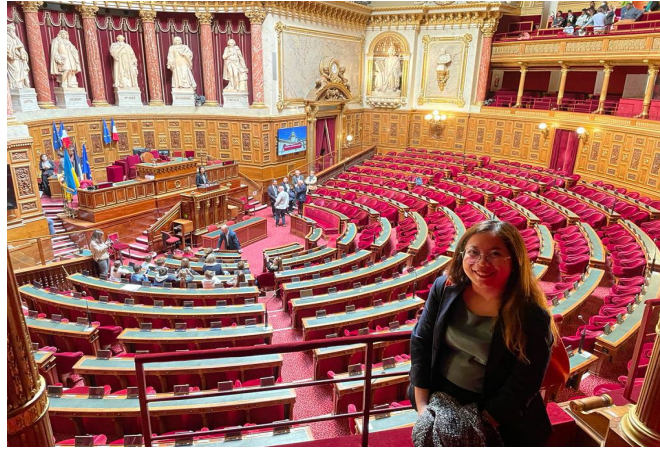


Mardi 12 avril 2022

Accueil de Mme Nur Qyira YUSRI, personnalité malaisienne



Mme YUSRI visitant l'hémicycle du Sénat

Mme Nur Qyira YUSRI, personnalité malaisienne, a été accueillie au Sénat le 12 avril 2022 dans le cadre du programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

À l'issue d'une visite institutionnelle et historique du Palais du Luxembourg, Mme YUSRI s'est entretenue avec M. Mathieu DARNAUD (Les Républicains – Ardèche) et M. Jean-Michel HOULLEGATTE (Socialiste, Écologiste et républicain – Manche), respectivement président, et président délégué pour la Malaisie, du groupe interparlementaire d'amitié France-Asie du Sud-Est.

Après avoir présenté son parcours personnel et universitaire, au cours duquel elle a étudié aux États-Unis, elle a expliqué qu'elle avait souhaité revenir en Malaisie et s'engager pour une cause lui semblant essentielle pour inciter les jeunes générations à s'impliquer davantage dans la vie politique de son pays : l'abaissement du droit de vote des citoyens à 18 ans, contre 21 ans auparavant. Elle a indiqué que l'implication de la jeunesse occidentale dans les causes politiques l'avait conduite à réfléchir sur son propre engagement, alors qu'avant ses études à l'étranger, elle ne se sentait pas concernée par l'action publique.

Fervente défenseuse de la démocratie dans son pays – à 27 ans seulement – Mme Nur Qyira YUSRI est déjà une figure éminente de la société civile malaisienne et a été à de nombreuses reprises distinguée pour ses engagements pro-démocratiques.

Elle a fait état des obstacles qu'elle avait pu rencontrer jusqu'à l'aboutissement de cette proposition. Le droit de vote est désormais passé à 18 ans en Malaisie, l'âge d'éligibilité aux différentes élections restant toutefois plus élevé.

Mme YUSRI a ensuite interrogé les sénateurs sur l'actualité politique à l'occasion de l'élection présidentielle française, le fonctionnement de la diplomatie parlementaire et les activités internationales du Sénat. À cette occasion, elle a également précisé qu'une partie des 70 membres du *Dewan Negara*, la chambre haute du Parlement, était nommée et non pas élue. S'en est suivi un échange comparatif sur les institutions respectives des deux pays au cours duquel elle a pu préciser que le seuil de remboursement des candidats aux élections en

Malaisie est fixé à 12 % des suffrages exprimés, contre 5% en France, ce qui constitue, selon elle, une piste de réflexion supplémentaire sur l'enracinement de la démocratie.



Mme YUSRI aux côtés de M. Mathieu DARNAUD et de M. Jean-Michel HOULLEGATTE

Contact : Benoit HAUDRECHY – Tél : 01.42.34.44.65 – Courriel : b.haudrechy@senat.fr